

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
seccr.sic@jura.ch

Delémont, le 4 novembre 2021

Communiqué de presse

COVID-19 : le dispositif de vaccination rapproché de la population dans une période charnière

Dès cette semaine, le Centre de vaccination cantonal est délocalisé dans chaque district du canton. Il s'agit de rapprocher le dispositif vaccinal de la population alors que les personnes de plus de 65 ans pourront bénéficier d'une 3^e dose d'ici quelques jours. L'effort vaccinal doit être maintenu dans la durée et être renforcé à l'approche de l'hiver et des Fêtes de fin d'année : c'est le sens de la participation du canton du Jura à la Semaine nationale pour la vaccination.

La situation épidémiologique est actuellement relativement stable dans le Jura. Cependant, l'arrivée de la saison froide et la tendance nationale négative ne permettent pas d'envisager une sortie de crise dans un horizon proche. Dans ce contexte, la vaccination reste un outil extrêmement important pour contenir la propagation du virus, protéger la population et éviter une éventuelle surcharge du système hospitalier en cas de forte détérioration de la situation. Le Gouvernement a donc pris plusieurs mesures pour faciliter encore l'accès de la population au vaccin.

Ainsi, le Centre de vaccination cantonal (CEVAC) est dès à présent délocalisé dans les trois districts du canton. Il est possible de se faire vacciner les lundi, mardi et jeudi à Courtételle dans les locaux actuels réaménagés, les mardi et vendredi à Porrentruy dans les locaux de l'Hôpital du Jura (H-JU) et le mercredi à Saignelégier également dans les locaux de l'H-JU. Cette nouvelle organisation doit permettre de se rapprocher de la population en complétant au mieux les offres de vaccination proposées dans les pharmacies et certains cabinets de la région. A noter qu'il est toujours possible de se faire vacciner sans rendez-vous sur chacun des trois sites.

Les personnes de plus de 65 ans pourront obtenir une 3^e dose de rappel. Une équipe mobile de vaccination se rendra dans les EMS comme cela a été le cas au début de la campagne vaccinale contre la COVID-19. La prise de rendez-vous pour la 3^e dose se fait via la hotline cantonale (032 420 99 00). Les personnes de plus de 65 ans qui ne se manifesteront pas seront contactées personnellement pour être informées et ainsi faciliter au besoin la prise d'un rendez-vous. L'ensemble du dispositif est prêt à réagir dès que la Confédération précisera la stratégie pour la vaccination de rappel.

Semaine nationale pour la vaccination

Pour atteindre les objectifs de la Confédération, 15'700 Jurassiennes et Jurassiens supplémentaires devraient être vaccinés contre la COVID-19. Ainsi 80% de la population de 18 à 64 ans et 93% des plus de 65 ans du canton seraient protégés par le vaccin. Le canton du Jura va donc participer à la Semaine nationale pour la vaccination. Dans ce cadre, diverses informations et communications seront déployées en collaboration avec les médias régionaux mais également sur les plateformes digitales cantonales. Il s'agit principalement de continuer à informer la population sur l'importance de la vaccination et en particulier de répondre aux questions essentielles qu'elle continue à soulever. Par ailleurs, une unité mobile supplémentaire sera mise sur pied durant au moins 4 semaines et se rendra dans plusieurs localités jurassiennes. Des contacts sont en cours avec plusieurs communes

qui ont manifesté leur intérêt. Enfin, les personnes qui ont été touchées indirectement par la maladie, par exemple en ayant dû observer une quarantaine, vont être contactées de manière individuelle. Cette action durera 4 semaines également. Ce dispositif vise à poursuivre et renforcer l'effort vaccinal. Trop de personnes demeurent encore insuffisamment protégées ! Par ailleurs, il est encore temps de franchir le pas pour pouvoir vivre la période des Fêtes de fin d'année et les grands rassemblement amicaux et familiaux en toute sérénité.

Mise en veille de l'Etat-major cantonal de conduite

Au niveau organisationnel, le Gouvernement a décidé de mettre en veille l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). En effet, la gestion de la pandémie relève aujourd'hui essentiellement du domaine sanitaire. Ainsi, la cellule COVID, placée sous la responsabilité du Département de l'économie et de la santé, respectivement du Service de la santé publique, a été renforcée. La cellule cantonale COVID est chargée de gérer les questions du dépistage, du traçage, des certificats, des hotlines, de la vaccination et des manifestations. Elle assure également le lien avec la Confédération.

Personnes de contact:

Jacques Gerber, ministre de l'Economie et de la Santé, tél. 032 420 52 00.

Sophie Chevrey-Schaller, adjointe au chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 20.

Julien Hostettler, coordinateur cellule COVID, tél. 032 420 72 03.